

Vos questions / nos réponses

Addiction à l'alcool

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/01/2011 22:21

bonjour,

je suis suivi pour une addiction à l'alcool et aux médicaments (lexomil et surtout un sirop en vente libre très dangereux ingérer en forte dose la "terpine gonnlon" ethanol terpine (dérivé de morphine) et codeïne. Je fais des rechutte et ai effectué à coté de chez moi une hospitalisation de seulement 3 jours et demi pour un sevrage thérapeuthique. résultat Néant. j'ai pris contact avec l'hôpital sainte anne à paris et ai rdv le 2 février pour entamer un sevrage de 10 à 21 jours puis un suivi de 6 semaines en hôpital de Jour environ 3 jours par semaines et 6 mois ensuite en ambulatoire avec des rdv plus espacés. je souhaite savoir si je serai pris en charges par la sécu suite à prescription de mon médecin traitant ainsi qu'une partie des trajets que j'effectuerai en train (l'aigle Monparnasse)environ 3 trajets semaine. Ma situation professionnelle est :intermittent du spectacle musiciens chanteur.Merci de votre réponse
bien cordialement hristophe (pseudo : crible0)

Mise en ligne le 26/01/2011

Bonjour,

Tous les coûts relatifs à vos soins seront pris en charge par la sécurité sociale. Les trajets en train seront quant à eux à votre charge.

Cordialement.
